

COMMUNE DE SAINTE-CROIX SEANCE DU 4 AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 août à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Ste-Croix, convoqué le 30 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle LASCHON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Présents : Mmes Séverine BARRIERE, Régine CALVET, Adeline CHERRY-PELLAT, Nadia CROS, Thérèse GINESTE, Isabelle LASCHON, Sylvie NATTES LABORIE, Séverine RAYNAL, Mrs Gérard LABORIE, Jérémie MAZARS, Guy VERNHES, Gérald VIVENS

Excusés : Joël ROUZIES, Jonathan VIVEN,

Procuration : Joël ROUZIES a donné procuration à Isabelle LASCHON

Secrétaire : Sylvie NATTES LABORIE

Ordre du jour

1. Travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal

1 – Travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis des différents corps de métier pour la réhabilitation d'un bâtiment communal. Ce projet vise à transformer le bâtiment en un local commercial.

	Entreprise	Devis HT
Gros œuvre	Da Silva	25 229.77
Charpente	Lagriffoul	13 066.50
Couverture	Soulié	10 473.20
Aménagement intérieur pour PAC	Lagriffoul	2 330.00
Menuiseries extérieures	La Boutique du Menuisier	9 243.59
Placo/Menuiseries intérieures/ Peinture	Duarte	11 928.65
Plomberie	Carles	5 046.00
Electricité	Laurens	5 567.80
PAC Air/Air	Rouergue Réfrigération	2 465.00
Chape / Carrelage	Fernandes	5 954.10
Total		95 869.84€

En outre, des travaux de raccordement aux réseaux électrique et d'eau potable sont nécessaires. ENEDIS et le Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac, concessionnaires des réseaux, ont été contactés pour ces raccordements :

- ENEDIS : 1 382.40€ HT
- SIE Foissac : 4 500.00€ HT

Un devis a également été demandé à l'entreprise Mazars pour le raccordement au réseau d'eaux usées. Ce devis prévoit la réalisation d'une tranchée commune pour l'ensemble des réseaux et la fourniture et pose de la gaine électrique, pour un montant de 7 445.90€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (Pour 11 – Abstention 2) :

- Approuve les devis présentés par les entreprises pour les travaux et le raccordement aux réseaux.
- Autorise Madame le Maire à signer les devis approuvés et à engager les dépenses correspondantes.

Pour 11

Contre 0

Abstention 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.